



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération portant sur

LA SUPPRESSION DE POSTES AU SEIN DE LA CCINCA

Séance de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2021

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BOVIS Jessica, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

33 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, CASALS Jean, EBEL Jean-Marie, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, DAUFES Eric, HOELLARD Michèle, MARTINON Martine, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques.**

Madame et Monsieur, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**

EN VISIOCONFERENCE

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires au sein de la **DREETS**

Monsieur Christian KLEBERT – Chargé de mission Economie Emploi – représentant **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Yvan ODDO – Chargé de mission au service des Affaires économiques – représentant Monsieur Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame et Monsieur, CASTELLANI Maryse, FOURQUIN Frédéric, **Membres Élus.**



Madame et Messieurs, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, AJOURY Noël, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BOISSE Jean-Christophe, DELAUNAY Bernard, GOLDNADEL Franck, LAPIERRE Nathalie, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**

EXCUSÉS

Monsieur PAUL Fabien - Secrétaire, **Membre du Bureau**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, LONDEIX Laurent, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Monsieur MATOUT Jean-Louis, **Membres Associés.**

Messieurs, BORGHESE Benoît, FLAMAND Pascal, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur, GUTTADORO Jean-François, **Commissaire aux Comptes**

ABSENTS

Mesdames et Messieurs, CHALEIL Laurence, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, LAVANDET Frédéric, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PLUMION Nicolas, Puy Michel, RASPOR Marc, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**

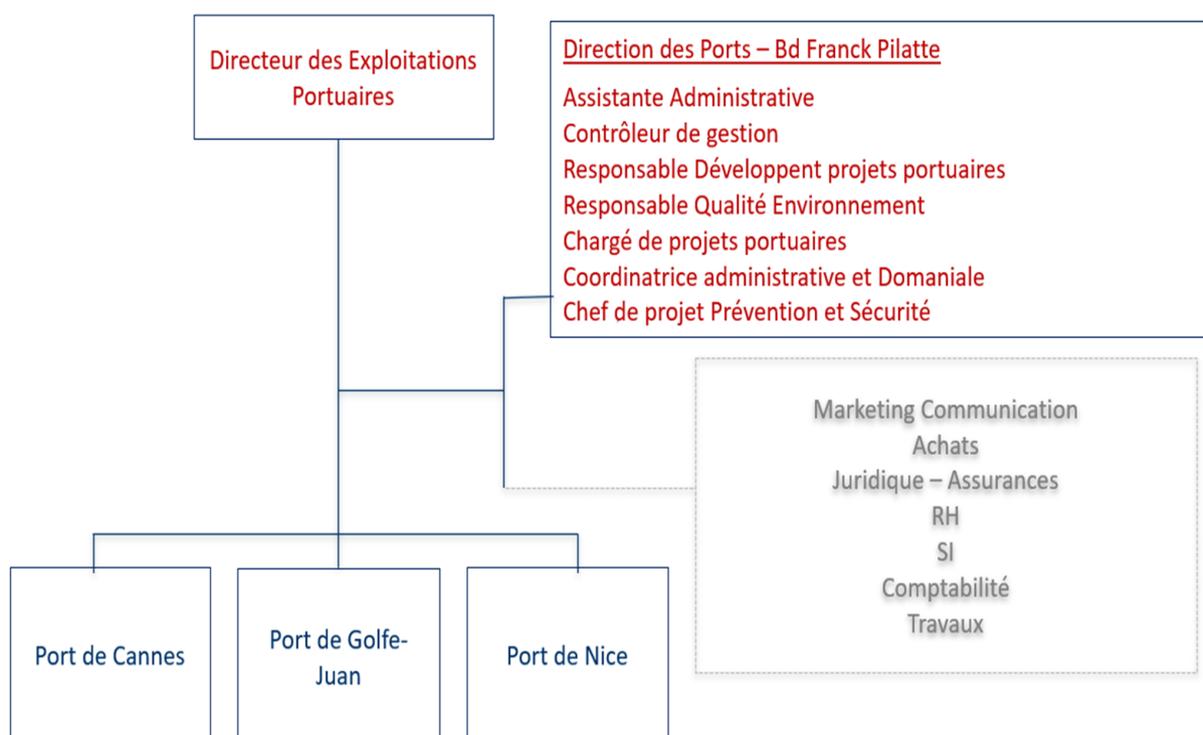


EXPOSÉ

Les suppressions de postes faisant l'objet de cette délibération peuvent entraîner des licenciements. Elles doivent faire l'objet d'une délibération en Assemblée Générale, conformément à l'art. 48 de notre Règlement Intérieur.

CONSIDERANT

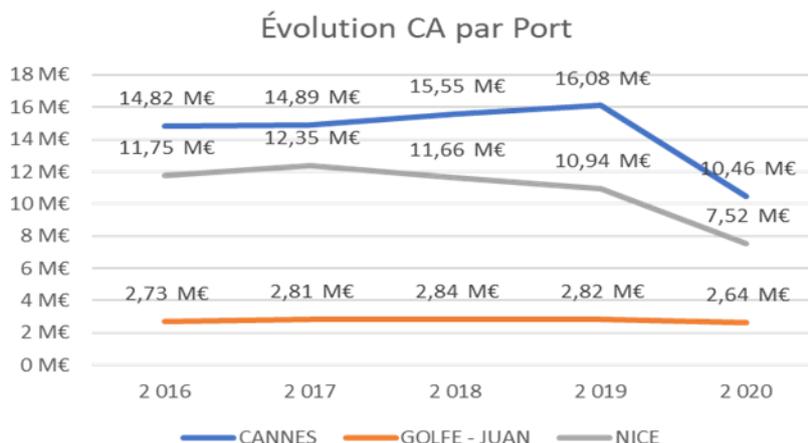
- Dans le cadre de la poursuite de la transformation du modèle économique de la CCINCA, et de la réorganisation et la rationalisation de certaines de ses activités, après une 1^{ère} réorganisation opérée l'an dernier, approuvée par Délibération de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2020, pour des raisons économiques, financières et technique, la Direction des Ports de la CCI compte encore aujourd'hui 8 personnes



- Les concessions portuaires de notre CCI ont dû faire face à une année 2020 très difficile compte tenu du contexte sanitaire impactant fortement les ressources des ports :

Baisse du chiffre d'affaires

Les ports de Cannes et de Nice représentent 90% du chiffre d'affaires des concessions portuaires et contribuent dans les mêmes proportions au financement des frais de structure de la direction portuaire.



Port de Cannes :

- Le Vieux-Port de Cannes représente 55% du financement de la DP.
- En 2020, en raison de la crise du COVID, le chiffre d'affaires a baissé de 35%, soit une perte de 5.6M€
- En 2021, la crise du COVID se poursuivant, la perte en activité et en chiffre d'affaires sera encore plus importante que celle estimée au BP 2021, et probablement aussi importante qu'en 2020.
- Il s'agit d'une crise sans précédent pour le Vieux-Port de Cannes dont la concession se termine au 31/12/2021.
- La CCI NCA a candidaté en groupement avec deux autres partenaires au renouvellement de la concession dans le cadre de la DSP émise par la Ville de Cannes.
- Cette DSP prévoit une modification du périmètre d'activité avec le retrait de l'activité événementielle et du Parking Pantiero et un ambitieux plan d'investissement pour moderniser et embellir le port.
- Elle prévoit également la création d'une société dédiée pour l'exploitation des 30 ans de la concession.
- En cas d'obtention de la DSP, la CCI enregistrera a minima une baisse de son chiffre d'affaires en 2022 de -3M€ ainsi que pendant les 5 années de travaux.
- Le montant des redevances (fixe et variable) à verser à la Ville va parallèlement augmenter et la charge financière liée à l'emprunt va aussi débiter à partir de 2026.
- Le modèle économique et juridique sera, quoiqu'il en soit, transformé ce qui nécessite d'anticiper dès à présent la restructuration de la DP.
- En cas de non-obtention de la DSP, la CCI NCA subira une perte de 16M€ de chiffre d'affaires (vs 2019), et une perte de 2.6M€ au titre du financement de fonctions support et autres dépenses transversales.



Port de Nice :

- Le Port de Nice représente 35% du financement de la DP.
- Le Port de Nice enregistre une baisse de son chiffre d'affaires depuis 2018.
- Baisse de 0.7M€ en 2018, soit -5.5%
- Baisse de 0.7M€ en 2019, soit -6.0%
- Baisse de 3.4M€ en 2020, soit -31%

Port de Golfe Juan :

- Le Port de Golfe-Juan ne représente que 10% du financement des fonctions transversales.
- L'activité est relativement stable, en légère baisse en 2020.
- Le futur est également incertain puisque la fin de concession est en 2023.

En synthèse, les deux principaux contributeurs au financement de la DP présentent, pour des raisons diverses, un avenir incertain.

Enfin, quel que soit l'issue de la DSP du Vieux-Port de Cannes, la CCI NCA ne gèrera plus que deux ports directement (Nice et Golfe-Juan) et ce constat va devenir réalité avant la fin de l'année 2021. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir une Direction des ports avec un effectif de 8 personnes comme actuellement.

CONSEQUENCES SUR LES RH

Ceci conduit la CCI à procéder à la suppression des 3 postes suivants :

■ Le Directeur des Ports :

Raisons : Un poste de directeur dédié au pilotage et à l'animation des concessions portuaires n'est plus opportun compte tenu :

- des relations directes entre propriétaires concédants et la société créée pour l'exploitation du port
- des nouvelles contraintes budgétaires.

■ Le Responsable Développement projets portuaires

Raisons : Un poste de responsable dédié au développement des projets portuaires n'est plus opportun compte tenu :

- de la reprise en direct des projets portuaires par les directeurs des deux derniers ports gérés par la CCI de Nice
- de la centralisation des projets européens au niveau du service Financements Publics dont le Bureau a voté l'an dernier des moyens humains supplémentaires
- des nouvelles contraintes budgétaires.

**Il est à noter que les deux principaux projets, GRITACCESS et POUSSIAT, se terminent respectivement en octobre et juin 2021.*



■ Le Contrôleur de Gestion des Ports

Raisons : la structure portuaire ne nécessite plus désormais un poste de contrôleur de gestion mais plutôt un poste d'analyse et de sous forme de tableaux de bord et d'indicateurs, d'éléments d'aide à la décision afin de documenter et d'appuyer les processus de pilotage de l'activité des ports par la Direction Générale et le Responsable du Contrôle de Gestion du Groupe CCI

Les éventuelles indemnités de licenciement allouées aux titulaires des postes supprimés seront réparties sur les budgets des 3 ports : 55% port de Cannes, 35% port de Nice, 10% Port de Golfe-Juan.

La suppression du poste de Directeur des Ports et notre volonté de conserver la centralisation de certaines fonctions transversales portuaires nous conduisent à revoir la réaffectation des fonctions suivantes :

- Assistante Administrative
- Responsable Qualité Environnement
- Chargé de projets portuaires
- Coordinatrice administrative et Domaniale
- Chef de projet prévention et sécurité

Au regard des éléments exposés ci-dessus,

et considérant que le Bureau, en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 79 dernier alinéa, de l'article 49 – 10^{ème} alinéa et de l'annexe 9 – 2^{ème} alinéa du Règlement Intérieur a donné un avis favorable à l'unanimité en date du 14 juin 2020,

DECIDE

Dans ce contexte, Les membres élus de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité d'autoriser la CCINCA à procéder aux suppressions de postes telles qu'elles viennent d'être exposées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57
Votants : 33 (quorum : 29, atteint),
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 33

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 5 juillet 2021

Le Président,


Jean-Pierre SAVARINO